

Petits NOUMÉENS



**GUIDE
DES PARENTS
2022**



Ville de
NOUMÉA



Directeur de publication :
Sonia Lagarde, maire de Nouméa
Coordination et rédaction : Cellule communication
Conception : Ylang Ylang Communication
Photographe : Niko Vincent
Impression : Artypo
Février 2022 - 12 000 exemplaires

ÉDITO



Après une année scolaire 2021 perturbée par la crise sanitaire, les jeunes nouméens pourront retrouver les bancs de l'école en février.

Cette période de vacances scolaires qui s'achève a permis aux services municipaux d'œuvrer dans les différentes écoles pour les accueillir dans de bonnes conditions et démarrer cette année scolaire en toute sérénité.

La rentrée scolaire est aussi synonyme de changement dans le quotidien des familles et il convient de s'organiser au mieux pour s'adapter à ce nouveau rythme.

Afin de vous aider dans vos démarches et de vous apporter une aide pratique, ce guide, conçu avec le plus grand soin, précise les rôles respectifs de vos interlocuteurs et rassemble toutes les indications nécessaires pour vous accompagner. De la naissance à l'accueil dans les structures de la petite enfance, de l'enseignement primaire aux vacances et au sport, tous les thèmes et toutes les questions du quotidien sont abordés.

Une rentrée bien préparée c'est aussi trouver les bonnes activités pour vos enfants, afin qu'ils puissent, en dehors du temps scolaire, s'épanouir pleinement.

Je souhaite à nos « petits nouméens », aux parents et aux enseignants, une excellente rentrée des classes.

Jean-Pierre Delrieu,

1^{er} adjoint au maire en charge de l'action éducative.

PETITE ENFANCE 5

- 6 Garde individuelle ou collective
- 8 Découvrir

9 ÉCOLE PRATIQUE

- 10 Les institutions impliquées
- 11 Les acteurs au quotidien
- 12 Inscriptions à l'école
- 13 Les enfants en situation de handicap
- 13 Les enfants à besoins particuliers
- 14 48 écoles publiques maternelles et élémentaires
- 16 Le soutien aux écoles privées

17 QUOTIDIEN DE L'ÉCOLIER

- 18 La cantine
- 22 La garderie
- 23 L'accompagnement périscolaire
- 24 La sécurité à l'école
- 25 Les activités durant le temps scolaire

ACTIVITÉS ET LOISIRS 27

- 28 Le conseil municipal junior
- 29 La Maison de la famille
- 34 Les espaces municipaux de quartier
- 36 Les médiathèques
- 37 Structures culturelles, artistiques et environnementales
- 39 Sport et loisirs de plein air
- 42 L'aide aux vacances

43 ÉVÉNEMENTS ET SORTIES

- 44 Événements réguliers
- 45 Rendez-vous festifs



**PETITE
ENFANCE**

GARDE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE

Dès les premiers mois, les enfants peuvent être gardés en crèche ou chez une assistante maternelle. Ils peuvent également être gardés chez vous par une assistante parentale.

Le service famille et coéducation du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Nouméa peut vous conseiller en étudiant avec vous les différentes possibilités.

UN ESPACE INFOS-FAMILLES

Un espace est mis en place pour orienter et conseiller les parents avec un professionnel.

Espace disponible à la Maison de la famille :

- sur place ou par téléphone au 46 63 71 ou au 46 63 82 du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, et le samedi matin.

INFORMATION MODES DE GARDE

Pour toute demande d'information concernant les différents modes de garde, vous pouvez contacter la Maison de la famille :

- par téléphone au 46 63 71 ou 46 63 82
- par e-mail : maisondelafamille@ville-noumea.nc

LA STRUCTURE MUNICIPALE LE CAILLOU BLANC

Elle accueille principalement les enfants du quartier, ou dont les parents travaillent sur la presqu'île de Ducos, âgés de 3 mois à 6 ans au plus (accueil de 14 enfants).



Structure Le Caillou blanc
11, rue Auguste-Déméné,
Tindu
Tél. : 28 80 28

UN LIEU DE FORMATION

La crèche municipale est également un lieu d'accueil de stagiaires, notamment pour les élèves de collèges et lycées (stage d'observation, formation CAP petite enfance, filière ASSP).

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL PETITE ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Il y a 52 structures agréées en tant qu'établissement d'accueil petite enfance et périscolaire sur l'ensemble de la province Sud, dont 30 sont implantées sur la commune de Nouméa.

Les renseignements se font auprès du services d'accompagnement des organisations médico-sociales, auprès des assistantes sociales de secteur ou sur province-sud.nc.



DPASS
12, rue de Verdun
Tél. : 20 44 26



LES TARIFS
En fonction des activités proposées, les tarifs varient entre 60 000 F et 100 000 F. Les frais de garde des crèches agréées peuvent être déduits de l'impôt sur le revenu dans une certaine limite et sous certaines conditions, les parents avec de petits revenus pouvant être aidés par la DPASS ou par la Cafat.



DÉCOUVRIR

LES MÉDIATHÈQUES MUNICIPALES

Deux mercredis par mois, des animations dédiées à la petite enfance ont lieu dans les médiathèques municipales de Rivière-Salée et de la Presqu'île (Kaméré) :

- « **Bouquins câlins** » propose une initiation au livre (lecture d'albums, de contes, etc.).
- « **Musicâlines** » est un éveil musical (comptines, berceuses et découverte d'instruments).

Pour des enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte :

- de 8h30 à 9h15 pour les crèches de la ville de Nouméa,
- de 9h45 à 10h30 pour les familles,
- renseignements et inscriptions au 41 54 02 pour la médiathèque de Rivière-Salée et au 25 19 33 pour la médiathèque de la Presqu'île.





ÉCOLE PRATIQUE

LES INSTITUTIONS IMPLIQUÉES

LA VILLE DE NOUMÉA

Elle accompagne les écoliers avant, pendant et après le temps scolaire, avec le soutien de la caisse des écoles, établissement public de la Ville de Nouméa.

- **La construction, l'entretien, le nettoyage, l'équipement** (mobilier, fournitures, matériels scolaires et informatiques) des écoles maternelles et élémentaires publiques. Elle apporte également une aide financière aux écoles privées.
- **La surveillance et l'accompagnement des enfants durant la garde-périscolaire.**
- **Le service de cantine.**
- **La gestion des personnels non enseignants :**
 - les surveillants animateurs périscolaires
 - les responsables d'office (cantiniers) et les agents d'office (aides-cantiniers)
 - les agents d'entretien
 - les assistants maternels
 - les régulateurs scolaires.
- **La sectorisation des écoles maternelles et élémentaires.**
- **L'accompagnement à la scolarité.**
- **Les activités sportives, culturelles et de loisirs après l'école.**

L'ÉCOLE PUBLIQUE À NOUMÉA EN CHIFFRES

8 210 écoliers en 2022 dans les 48 écoles publiques de Nouméa.

Près de 450 enfants dont les parents résident en dehors de la commune sont inscrits dans les écoles de Nouméa.

48 écoles publiques, dont 11 dites prioritaires (plus de 45 % de boursiers).

380 classes ouvertes dans les écoles maternelles et élémentaires publiques en 2022, dont 10 CLIS (accueillant des enfants en situation de handicap).

LES AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS

- **La province Sud** est l'employeur des personnels enseignants (instituteurs/professeurs des écoles, directeurs, enseignants spécialisés), des psychologues scolaires, des éducateurs, des assistantes sociales et des médecins scolaires.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** est compétent dans les domaines du programme scolaire, du contrôle pédagogique et de la formation des personnels enseignants.
- **Le vice-rectorat et l'État** sont également des acteurs institutionnels dans le domaine de l'enseignement.

LES ACTEURS AU QUOTIDIEN

Les enseignants

Employés par la province Sud, ils sont chargés de l'enseignement de toutes les matières aux écoliers. Le carnet de liaison facilite le dialogue et l'échange d'informations entre parents et enseignants.

Les auxiliaires de vie scolaire

Employés par la province Sud, les auxiliaires de vie scolaire individuels ou collectifs (CLIS) accompagnent les enfants porteurs de handicap dans leur scolarité.

Les assistants maternels

Personnels municipaux, ils collaborent avec les instituteurs durant le temps scolaire.

Le directeur d'école

Il est le référent de la mairie et le contact privilégié des parents dans l'école.

Les surveillants animateurs périscolaires

Personnels de la caisse des écoles, ils accueillent, encadrent, occupent les enfants par des activités ludiques diverses lors des services périscolaires (cantine et garderie).

Les agents d'entretien

Personnels municipaux, ils gèrent l'entretien du matériel de l'école et des locaux.

Les responsables et agents d'office

Personnels municipaux ou de la Caisse des écoles, ils organisent les activités liées à la réception, au contrôle, à la mise en place et à la délivrance des repas aux enfants, ainsi qu'à l'entretien de la cantine.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les inscriptions scolaires s'effectuent désormais en ligne sur le site de la province Sud. Le calendrier et la procédure d'inscription sont détaillés sur le site.



Pour plus de renseignements, contactez le 20 49 71 de 7h30 à 11h30 et de 12h15 à 16h, ou envoyez une demande à : des.bureau-ecoles@province-sud.nc

LES DOCUMENTS À PRODUIRE

- Une copie du livret de famille
- Un justificatif de résidence (quittance de loyer, d'électricité, d'eau ou de téléphone)
- Un certificat de vaccination
- Un certificat de radiation de l'école quittée en cas de changement d'école

LES DATES DES VACANCES 2022

- 2 au 18 avril inclus
- 4 au 19 juin inclus
- 6 au 21 août inclus
- 8 au 23 octobre inclus
- Fin de l'année scolaire : 16 décembre

10 MATINÉES DE FERMETURE

Les écoles maternelles et primaires sont fermées 10 mercredis dans l'année lors des conseils de cycle et des animations pédagogiques :

- 2 mars
- 23 mars
- 27 avril
- 18 mai
- 29 juin
- 27 juillet
- 31 août
- 28 septembre
- 16 novembre
- 30 novembre



LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

205 enfants en situation de handicap sont scolarisés dans les classes pour l'inclusion scolaire (CLIS) ou au sein de classes ordinaires.

Fournitures scolaires

La Ville de Nouméa alloue une aide pour les fournitures des enfants handicapés :

- 5 400 F par enfant en situation de handicap pour les établissements non prioritaires,
- 6 480 F par enfant en situation de handicap pour les établissements prioritaires.

LES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

La Ville de Nouméa soutient deux dispositifs (DESED et CLASSE) pour les élèves des classes maternelles et élémentaires en difficulté ou présentant des troubles du comportement.

DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ POUR ENFANTS EN DIFFICULTÉ (DESED)

Les problèmes de concentration ou d'écoute, ainsi que les difficultés relationnelles ou de communication avec les autres, sont souvent révélateurs d'un malaise chez l'enfant. Dès la maternelle, le DESED, qui compte des psychologues scolaires et des instituteurs spécialisés, peut être activé pour aider les enfants qui en ont besoin. La Ville de Nouméa équipe les bureaux et subventionne l'achat de matériel.

CLASSE D'AIDE À LA SOCIALISATION ET À LA SCOLARISATION À DOMINANTE ÉDUCATIVE (CLASSE)

Le dispositif CLASSE permet d'accueillir des enfants présentant des troubles du comportement, en dehors de l'établissement et pendant une durée maximum de huit semaines. Encadré par des enseignants et des éducateurs spécialisés, ce dispositif est mis en place en concertation avec les familles afin de permettre à l'enfant de retrouver plus de sérénité à l'école. La Ville de Nouméa fournit les locaux à Rivière-Salée.

48 ÉCOLES PUBLIQUES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

RIVIÈRE-SALÉE

Robert-Burck - 3, rue du Capitaine-Vidal	Tél. : 41 99 84	E	A
Marguerite-Arsapin - 1, rue Jean-Barthe	Tél. : 41 99 85	M E CLIS	A
Groupe scolaire			
Les Hibiscus - 1, rue du Docteur-Drayton	Tél. : 41 99 72	M	A
Jacques-Trouillot - 15, rue Noëllet	Tél. : 41 99 56	E CLIS	A
Les Œillets - 1, rue Eugène-Mamelin	Tél. : 43 10 24	M	A
Les Roses - 9, rue de Beaune	Tél. : 41 99 36	M	A

NORMANDIE, 6^E KM, 7^E KM, TINA

Marie-Courtot - 234, rue Jacques-lékawé, 6 ^e Km	Tél. : 43 89 59	E	A
Henriette-Gervolino - 18, rue des Camélias, 6 ^e Km	Tél. : 43 86 96	M E	A
Les Iris - 4, rue des Camélias, 6 ^e Km	Tél. : 43 89 99	M	A
Adrienne-Lomont - 10 bis, rue du Maréchal-Lyautey, Normandie	Tél. : 43 67 27	M E	A
Serge-Laique - 7, rue Georges-Lèques, Tina	Tél. : 43 15 23	M E	A

PRESQU'ÎLE DE DUCOS : TINDU, KAMÉRÉ, LOGICOOP

Edmond-Desbrosse - 6, rue Marcel-Pétron, Kaméré	Tél. : 28 10 07	M E	A
Les Orchidées - 3, rue Pierre-Issamatro, Logicoop	Tél. : 28 16 70	M	A
Gustave-Lods - 63, rue Varin, Logicoop	Tél. : 27 22 33	E CLIS	A
Daniel-Talon - 5, rue Pierre-Issamatro, Logicoop	Tél. : 27 34 44	E CLIS	A
Maurice-Fonrobert - 160, route de la Baie-des-Dames, Kaméré	Tél. : 23 61 19	M E	A

MAGENTA, AÉRODROME, HAUT-MAGENTA, PORTES-DE-FER, 4^E KM, OUÉMO

Mathilde-Broquet - 24, rue Pierre-Artigue, Magenta-Aérodrome	Tél. : 43 28 47	M E	A
Les Pervenches - 2, rue Pierre-Artigue, Magenta-Aérodrome	Tél. : 25 41 10	M	A
Christine-Boletti - 10, rue Charles-Steinmetz, Magenta-Aérodrome	Tél. : 25 45 66	E CLIS	A
Michel-Cacot - 231, rue Armand-Ohlen, Portes-de-Fer	Tél. : 25 42 35	E	A
Antoinette-Charbonneaux - 1, rue André-Rolly, Magenta	Tél. : 25 30 22	E	A
Les Pensées - 2, impasse des Pensées, Magenta	Tél. : 25 31 16	M	A
Albert-Perraud - 3, rue Henri-Baudœuf, Magenta-Aérodrome	Tél. : 24 06 24	E	A
Marie-Havet - 231, rue Arnold-Daly, Ouémo	Tél. : 25 43 74	M E	A
Michel-Amiot - 12, rue de Prony, Magenta	Tél. : 27 55 38	M E	A

FAUBOURG-BLANCHOT, VALLÉE-DES-COLONS

Groupe scolaire :

• Paul-Boyer - 10, rue Bougainville, Faubourg-Blanchot	Tél. : 27 27 42	E	A
• Marguerite-Carlier - 14, rue Bougainville, Faubourg-Blanchot	Tél. : 27 37 70	M	A

Groupe scolaire :

- **Les Capucines** – 41, rue Taragnat, Vallée-des-Colons Tél. : 27 47 05 **M** A
- **Candide-Koch** – 33, rue Taragnat, Vallée-des-Colons Tél. : 28 36 74 **E** **CLIS** A

VALLÉE-DU-TIR, DONIAMBO, MONTRAVEL, MONTAGNE-COUPÉE

Groupe scolaire :

- **Le Petit Poucet** – 29, route des Deux-Vallées, Vallée-du-Tir Tél. : 27 41 12 **M** A
- **Céline-Teyssandier-de-Laubarède** – 6, rue Brisson, Vallée-du-Tir Tél. : 27 29 81 **E** **CLIS** C

Groupe scolaire :

- **Gustave-Mouchet** – 8, rue des Frères-Charpentier, Montravel Tél. : 28 59 05 **M** **E** A
- **Isidore-Noëll** – 10, rue des Frères-Charpentier, Montravel Tél. : 28 58 65 **M** **E** A
- **François-Griscelli** – 21, rue Dumont-d'Urville, Vallée-du-Tir Tél. : 27 31 04 **M** **E** **CLIS** C

VALLÉE-DU-GÉNIE, ARTILLERIE, CENTRE-VILLE, QUARTIER-LATIN, NOUVILLE

- **Amélie-Cosnier** – 94, avenue James-Cook, Nouville Tél. : 27 23 94 **M** **E** A
- **Les Pétunias** – 3, rue Fernande-Leriche, Vallée-du-Génie Tél. : 27 57 92 **M** B
- **Suzanne-Russier** – 45, rue Olry, Vallée-du-Génie Tél. : 27 31 56 **E** A
- **Frédéric-Surleau** – 5, rue Frédéric-Surleau, Centre-ville Tél. : 27 20 27 **M** **E** A

VAL-PLAISANCE, N'GÉA, MOTOR POOL, TRIANON, ORPHELINAT, RECEIVING, BAIE-DES-CITRONS, ANSE-VATA

- **Charles-Bichon** – 82, avenue du Général-de-Gaulle, Orphelinat Tél. : 27 46 29 **E** A
- **Marguerite-Lefrançois** – 8, rue François-Écorchon, Orphelinat Tél. : 27 28 81 **M** A
- **Yvonne-Dupont** – 42, rue Paddon, Receiving Tél. : 26 24 88 **E** A
- **Les Frangipaniers** – 36, rue Marcel-Kollen, Receiving Tél. : 26 25 06 **M** A
- **Éloi-Franc** – 10, rue Pierre-Sauvan, Anse-Vata Tél. : 26 23 59 **E** A
- **Fernande-Leriche** – 13, rue Pierre-Sauvan, Anse-Vata Tél. : 26 22 01 **E** **CLIS** A
- **Les Lys** – 18, rue Blaise-Pascal, Anse-Vata Tél. : 26 49 83 **M** A
- **Ernest-Risbec** – 19, rue du Commandant-Rivière, Trianon Tél. : 26 19 76 **M** **E** **CLIS** A
- **Jean-Mermoud** – 19, rue Michel-Kauma, N'Géa Tél. : 26 91 59 **M** **E** A
- **Guy-Champmoreau** – 17, rue Pascal-Sihazé, N'Géa Tél. : 24 77 42 **M** **E** A

HORAIRES DES COURS

(susceptibles de changement à la demande des parents ou de l'APE, et avec l'accord de la mairie et de l'école)

A 7h45-11h15 et 13h-15h30 – mercredi, sortie à 10h45

B 7h30-11h et 13h30-16h – mercredi, sortie à 10h30

C 7h30-11h et 13h-15h30 – mercredi, sortie à 10h30

M Maternelles

E Élémentaires

CLIS Classes pour l'inclusion scolaire

LE SOUTIEN AUX ÉCOLES PRIVÉES CONVENTIONNÉES

La Ville apporte un soutien financier aux écoles privées conventionnées de la commune au travers d'une subvention de fonctionnement annuelle.

- **École primaire (maternelle et élémentaire)**
Anne-Marie-Javouhey
5, rue Febvrier-Despointes
Vallée-du-Tir
Tél. : 27 44 09
- **École primaire (maternelle et élémentaire)**
Saint-Joseph-de-Cluny
10, rue de Sébastopol, Centre-ville
Tél. : 27 20 44
- **École maternelle Bon-Pasteur**
7, rue Calmette, Vallée-du-Tir
Tél. : 28 25 64
- **École primaire (maternelle et élémentaire)**
du Sacré-Cœur
15, boulevard Vauban, Centre-ville
Tél. : 27 34 85
- **École primaire (maternelle et élémentaire)**
Saint-Jean-Baptiste
28, rue Auguste-Bénébig
Vallée-des-Colons
Tél. : 27 46 68





QUOTIDIEN DE L'ÉCOLIER

LA CANTINE

La caisse des écoles (établissement public de la Ville de Nouméa) organise les cantines des écoles publiques maternelles et élémentaires. Chaque midi (sauf le mercredi), les cantines servent environ 6 700 repas aux élèves des écoles de Nouméa.

DÉROULÉ DU SERVICE

Deux services

Selon le nombre d'enfants déjeunant à la cantine, deux services peuvent être proposés à l'heure du déjeuner :

- **premier service** : déjeuner à partir de 11h15-11h30, suivi d'activités ludiques et de la sieste pour les plus petits.
- **deuxième service** : les enfants font des activités avant de déjeuner, vers 12h-12h15.

Fin du temps de cantine à 12h45.

Des menus équilibrés

À chaque repas, le menu comprend quatre composantes : une entrée, un plat protidique, un plat d'accompagnement, un dessert. Le menu est élaboré par une diététicienne.



Menu hebdomadaire disponible sur le site internet noumea.nc/menucantine chaque vendredi.

Tri des déchets organiques

Depuis 2016, toutes les cantines ont été équipées de tables de tri. L'objectif est double : sensibiliser les enfants au tri des déchets biodégradables et lutter contre le gaspillage alimentaire.

En savoir plus avec le guide de la caisse des écoles de Nouméa



HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Comme le prestataire de repas, les cantines sont soumises à un agrément d'hygiène. Des audits internes menés par la caisse des écoles et des inspections sanitaires de la direction des risques sanitaires (DRS) permettent de veiller au respect des bonnes pratiques d'hygiène et au maintien d'un niveau de qualité satisfaisant des cantines.

En cas d'anomalie constatée lors de ces contrôles ou en cas d'anomalie signalée par le personnel de cantine, lors des permanences à la caisse des écoles, des mesures correctives sont immédiatement prises. Des formations sont organisées par le référent qualité, hygiène, sécurité des aliments de la caisse des écoles, chargé d'accompagner le personnel au quotidien.

Un personnel dédié

Les responsables d'office (cantiniers) et les agents d'offre (aides-cantiniers) organisent les activités liées à la réception, au contrôle, à la mise en place, à la délivrance des repas aux enfants, ainsi qu'à l'entretien de la salle de repas et du mobilier.

Les surveillants animateurs périscolaires, reconnaissables à leur chasuble vichy en cantine, et gilet orange à l'extérieur, accueillent les enfants au moment du repas et les occupent par des activités ludiques avant et après le déjeuner.



47 CANTINES À NOUMÉA

- 1** cantine dans chaque école publique de la Ville
- 34** dans les écoles primaires publiques
- 13** dans les écoles maternelles publiques



495 EMPLOYÉS

- 49** responsables d'office (cantiniers)
- 58** agents d'office (aides-cantiniers)
- 380** surveillants animateurs périscolaires



6 700 REPAS SERVIS CHAQUE JOUR

Soit **plus d'un million** de repas par an

DES ANIMATIONS THÉMATIQUES

Avant et après le repas, les enfants participent à des jeux et à des activités diverses et variées, manuelles ou sportives, coordonnés par les surveillants animateurs périscolaires.

Selon les écoles, divers intervenants extérieurs proposent également différentes activités tout au long de l'année. L'objectif est d'apporter des techniques visant à favoriser la prise de repas dans un environnement agréable.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Caisse des écoles
33, avenue Bonaparte
Rivière-Salée
Tél. : 27 07 85
E-mail : caissedesecoles@ville-noumea.nc

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 15h.

**Cotisation annuelle
par famille : 500 F.
Paiement de la cantine par
prélèvement automatique
possible.**



Tarification pour les enfants boursiers de la province Sud

Pour les enfants bénéficiant d'une bourse de la province Sud, il est demandé une participation des parents à hauteur de 100 F par repas.

Tarification pour les enfants bénéficiant de l'aide partielle de la Cafat

L'aide partielle relative aux frais de cantine accordée par le Fonds d'action sanitaire sociale et familiale de la Cafat ne couvrant pas la totalité des tarifs en vigueur, les parents doivent s'acquitter du complément des tarifs.

Tarification pour les enfants en situation de handicap ou bénéficiant d'un panier repas

Les enfants en situation de handicap bénéficient d'une réduction de 50 % des tarifs.

Les enfants autorisés à consommer un panier repas suite à la mise en place d'un Projet d'accueil individualisé (PAI) bénéficient d'une réduction de 50 % des tarifs.

NOUVEAU

En 2022, la facturation de la cantine sera réalisée après service fait, et non plus par anticipation.



LES TARIFS

Les tarifs mensuels par enfant (repas et encadrement des enfants) correspondent au nombre de jours de service de cantine prévu chaque mois, tout mois commencé étant dû en totalité. Tarifs de février à décembre 2022 :

- février : 9 000 F
- mars : 18 000 F
- avril : 8 000 F
- mai : 16 000 F
- juin : 9 000 F
- juillet : 15 000 F
- août : 10 000 F
- septembre : 18 000 F
- octobre : 8 000 F
- novembre : 15 000 F
- décembre : 10 000 F

Boursiers de la province Sud

- février : 900 F
- mars : 1 800 F
- avril : 800 F
- mai : 1 600 F
- juin : 900 F
- juillet : 1 500 F
- août : 1 000 F
- septembre : 1 800 F
- octobre : 800 F
- novembre : 1 500 F
- décembre : 1 000 F

LA GARDERIE

Pour faciliter la vie des familles, les écoles proposent un service de garderie en dehors des heures de classe.

ACTIVITÉS

Les surveillants animateurs périscolaires organisent des activités manuelles et des jeux.

Horaires

- Le matin (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) de 6h45 jusqu'à la prise en charge par les enseignants
- Le soir (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de la sortie des classes jusqu'à 17h30
- Le mercredi de la sortie des classes jusqu'à 11h45



165 PERSONNES

veillent au bon déroulement de ce service



+ DE 3 600

ÉCOLIERS ont utilisé ce service en 2021



LES TARIFS

Les tarifs mensuels par enfant correspondent au nombre de jours de service de garderie prévu chaque mois, tout mois commencé étant dû en totalité. Tarifs de février à décembre 2022 :

- février : 4 400 F
- mars : 8 400 F
- avril : 3 600 F
- mai : 7 600 F
- juin : 4 400 F
- juillet : 7 200 F
- août : 4 800 F
- septembre : 8 400 F
- octobre : 4 000 F
- novembre : 7 200 F
- décembre : 4 800 F



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Caisse des écoles
33, avenue Bonaparte
Rivière-Salée
Tél. : 27 07 85
E-mail : caissedesecoles@ville-noumea.nc
Ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 15h.

NOUVEAU

En 2022, la facturation de la garderie sera réalisée après service fait, et non plus par anticipation.

L'ACCOMPAGNEMENT PÉRISCOLAIRE

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

La Ville de Nouméa, dans le cadre du contrat d'agglomération, et la province Sud, dans le cadre du contrat de développement, financent l'accompagnement à la scolarité.

Cette action périscolaire propose aux élèves les plus fragiles des conditions de réussite scolaire par des activités d'éveil culturel, artistique, sportif et environnemental, pour susciter leur motivation et renforcer leur autonomie.

Cette action concernera en 2022 environ 200 élèves du CP au CM2, de dix écoles : Guy-Champmoreau, Antoinette-Charbonneaux, Amélie-Cosnier, Edmond-Desbrosse, Maurice-Fonrobert, Gustave-Lods, Adrienne-Lomont, Albert-Perraud, Daniel-Talon et le groupe scolaire Noël-Mouchet.

Les élèves seront choisis sur proposition de l'équipe éducative, en concertation avec les éducateurs « prévention du décrochage scolaire dans le primaire » de la direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (DPJ EJ).

L'accompagnement se déroulera du 19 avril au 29 novembre, de 15h30 à 17h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi).



**Dispositif gratuit.
Renseignements auprès
de la direction de l'école.**

L'ÉTUDE SURVEILLÉE

Après les cours, de 15h40 à 16h40, certaines écoles primaires organisent une aide aux leçons avec les instituteurs. Elle se déroule dans des salles de classe mises à disposition par la mairie, avec 20 enfants maximum.



**Le tarif est de 8 000 F
maximum par enfant, par
période de 7 semaines.**



**Renseignements auprès de
l'enseignant de votre enfant.**



LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

La sécurité à l'école est une des priorités de la Ville de Nouméa. C'est pourquoi, différents dispositifs destinés à protéger les élèves et à favoriser l'apprentissage de comportements sécuritaires et citoyens sont mis en place.

L'ÉDUCATION ROUTIÈRE

La Ville de Nouméa a réhabilité et mis en place des pistes destinées à la pratique de l'éducation routière qui fait partie des enseignements obligatoires.

- Des pistes ont été tracées à l'école Les Pervenches, à l'école Jacques-Trouillot, à l'école Les Œillets, à l'école Marguerite-Carlier, à l'école Les Orchidées et à l'école Le Petit Poucet, et des pistes mutualisées ont été créées entre les écoles Antoinette-Charbonneaux et Les Pensées, et entre les écoles Gustave-Mouchet et Isidore-Noëll.
- Une piste reliant les écoles Marie-Courtot et Henriette-Gervolino a été aménagée.
- Une piste publique a été tracée au skatepark de Kaméré et peut être utilisée par l'école Edmond-Desbrosse.

LES AUXILIAIRES DE PROXIMITÉ

42 auxiliaires de proximité, mis à disposition par la province Sud, sont présents dans les différents quartiers de la ville.

Ils bénéficient d'une formation à l'école de police de Normandie et sont ensuite encadrés par les policiers municipaux. Ils assurent une présence sur le terrain, en particulier autour des établissements scolaires, par équipes de deux ou trois. Ils signalent tous les faits de trouble à l'ordre public, renseignent la population et portent assistance aux personnes en difficulté.

LES RÉGULATEURS SCOLAIRES

La mairie finance, en lien avec l'association ACTIVE, 28 régulateurs scolaires pour permettre aux écoliers et à leurs parents une traversée en toute sécurité aux abords des écoles. Ces régulateurs sont équipés d'une chasuble jaune fluo, d'une pancarte et d'un sifflet.

Ils reçoivent une formation de la police municipale chargée de les encadrer sur le terrain.

DES EXERCICES INCENDIE RÉGULIERS

Le comité territorial de sécurité du gouvernement vérifie régulièrement la sécurité des 48 écoles de Nouméa. Les exercices d'évacuation effectués sous la responsabilité des directeurs permettent aux établissements d'appliquer les procédures. Ponctuellement, des exercices sont organisés avec les pompiers.

LUTTE CONTRE LES TAGS

La Ville engage une action auprès des élèves de cycle 3 afin de les sensibiliser à la protection de leur patrimoine et à la lutte contre les tags. Ce dispositif s'appuie sur un accompagnement en classe avec la présentation d'un film en stop-motion intitulé *Wouaf tag*, réalisé par les conseillers municipaux juniors de la mandature 2018-2019, ainsi que sur une animation spécifique des équipes municipales en lien avec les écoles sélectionnées.

LES ACTIVITÉS DURANT LE TEMPS SCOLAIRE

Prendre goût à la lecture, découvrir les secrets de l'histoire de Nouméa et les différentes cultures de la Nouvelle-Calédonie, voir des classiques au cinéma, s'initier à l'art ou au sport : la Ville de Nouméa propose une multitude d'activités.

L'Art-bus

Il se déplace dans les écoles élémentaires et dans les quartiers pour sensibiliser les petits Nouméens à l'art. À partir d'avril 2022, une visite de l'exposition « L'Homme, ce jardinier » sera proposée au jeune public.

La Maison Higginson

Elle accueille, pour des visites libres ou guidées lors de ses expositions, les écoles maternelles et primaires, ainsi que les collèges et lycées.

Le centre d'Art

Il propose gratuitement des visites d'expositions autour des arts visuels et arts appliqués pour les écoles primaires, ainsi que pour les collèges et lycées.

Le musée de la Seconde Guerre mondiale et le musée de la Ville

Proposent gratuitement des visites guidées ou libres, et des ateliers adaptés à chaque niveau scolaire.

Les médiathèques de Rivière-Salée et de la Presqu'île

proposent :

- **pour les classes maternelles et élémentaires :** des visites libres ou ludiques,
- **pour les collégiens et lycéens :** des animations, des séances de contes, des prêts de malles à thèmes composées de livres, de jeux, d'expositions et de CD.

Les initiations sportives (escalade et gymnastique)

Subventionnées par la Ville de Nouméa.

La pépinière municipale

La mairie organise des visites pédagogiques de la pépinière municipale pour les élèves de CM2. Pendant la visite guidée parmi les plantes de la pépinière, les enfants sont sensibilisés aux problématiques de l'environnement urbain et territorial relatives à la préservation des espèces endémiques (forêt sèche), à la restauration d'espaces verts et à l'adoption d'un comportement responsable et écocitoyen. Ces visites permettent également de découvrir le rôle et l'intérêt d'une pépinière, ainsi que le métier de pépiniériste. Dépôtage, rempotage et manipulations diverses des végétaux sont aussi inscrits au programme.

La Maison de la biodiversité

Au cœur du parc urbain de Sainte-Marie, elle accueille à compter de cette année les scolaires pour les sensibiliser à l'environnement, via des expositions et des animations consacrées à la biodiversité calédonienne.

Jardins potagers

Depuis 2015, une quarantaine d'écoles ont été équipées d'un espace permettant la plantation de fruits et de légumes. En complément, des récupérateurs d'eau ont également été installés pour mieux gérer la ressource en eau à l'école.

Cette initiative a pour objectif de sensibiliser les élèves à leur environnement, aux activités de jardinage, et de les familiariser aux différentes plantes potagères ou ornementales. Cette action contribue à développer l'agriculture urbaine souhaitée par la Ville et permet aux écoles de participer à l'embellissement des établissements.

Découverte de la mairie

Durant l'année scolaire, afin de mieux comprendre le fonctionnement de l'hôtel de ville et de ses différents services (état civil, archives, etc.), des visites sont organisées pour les scolaires.



ACTIVITÉS ET LOISIRS

LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

Une nouvelle campagne s'ouvre en 2022 pour l'élection des conseillers municipaux juniors pour un mandat de deux ans. 3 270 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles publiques et privées de la commune seront invités à élire leurs nouveaux représentants parmi les élèves de CM1 candidats. La campagne s'ouvrira en mars 2022, avec une proclamation des résultats du scrutin le 5 mai 2022.

VOUS AVEZ DIT CMJ ?

Le conseil municipal junior (CMJ) est constitué de 78 enfants, scolarisés dans les 38 écoles élémentaires publiques et privées de Nouméa, élus par leurs camarades en CM1.

Il permet aux enfants d'exprimer leurs idées, d'étudier des projets et de les réaliser. C'est une façon d'apprendre à exercer sa citoyenneté, à partager des droits et des devoirs, en étant utile à la commune.

Le CMJ permet d'associer les jeunes aux questions qui les concernent et de les initier à la démocratie.

Fin juillet, pour mettre à l'honneur les 20 années d'existence du conseil municipal junior de la Ville de Nouméa, un événement festif sera organisé et réunira tous les jeunes ayant exercé un mandat junior.

THÈMES DE LA CAMPAGNE 2020-2021

Quatre commissions sont élues pour travailler aux projets votés en séance plénière :

Solidarité et culture

- Mise en œuvre d'une opération en faveur des plus démunis
- Préparation d'une exposition sur l'histoire des noms des écoles de la commune

Prévention et sécurité

- Formation aux gestes de premiers secours
- Actions de lutte contre toutes les formes de violence à l'école

Environnement

- Végétalisation des écoles
- Opération de lutte contre le gaspillage

Cadre de vie à l'école

- Valorisation des produits locaux en cantine
- Extension de l'offre de jeux à l'école



Plus d'infos sur le CMJ sur noumea.nc/cmj

LA MAISON DE LA FAMILLE

La Maison de la famille est un espace d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et de soutien à la parentalité. Elle est ouverte gratuitement aux futurs parents, parents, grands-parents, enfants et adolescents. Cet espace accueille également les professionnels et les associations œuvrant auprès de la jeunesse et des familles.

LES ANIMATIONS HEBDOMADAIRES

[Entrée libre]

BOUGEOTHÈQUE

Espace de motricité aménagé pour les enfants de moins de 2 ans, dans lequel ils sont libres de leurs mouvements.



Mercredi de 9h à 11h30
Vendredi de 9h à 11h30
et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h (sauf
dernier samedi du mois)

LUDOTHÈQUE POUR TOUS

Espace dédié aux jeux et aux jouets où enfants et parents peuvent s'amuser ensemble et rencontrer d'autres familles.



Mercredi de 9h à 11h30
Vendredi de 9h à 11h30
et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h (sauf
dernier samedi du mois)

ESPACE ADOS

Espace réservé aux adolescents à partir de 11 ans, offrant un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange, et proposant des actions de prévention ainsi que des activités ludiques.



Mercredi de 13h30 à 17h



LES ANIMATIONS

[Entrée libre]

ATELIER « JE DEVIENS PARENT »

Ces ateliers hebdomadaires sont destinés aussi bien aux parents qui attendent un bébé qu'aux parents ayant un bébé âgé de moins de 6 mois. Un endroit pour aborder les questionnements, les doutes ou les incertitudes que pourraient rencontrer les parents durant la grossesse et les premiers mois de bébé.



Mardi de 13h30 à 15h



Entrée libre. Programme en ligne sur noumea.nc

ATELIER « PETITE ENFANCE »

Dédié aux enfants âgés de 19 mois à 3 ans accompagnés d'un parent.

Dans la continuité des ateliers « langage et motricité », ces ateliers permettent aux enfants de consolider leurs acquis et d'aborder d'autres compétences sous le regard de leurs parents.



Le premier vendredi du mois de 9h à 11h



Entrée libre. Programme en ligne sur noumea.nc

ATELIER NATUREL EN FAMILLE

Ateliers autour des plantes, de la cuisine locale, de l'hygiène et de la beauté.



Premier samedi du mois de 9h à 11h30

NOUVEAU

ATELIER « LANGAGE ET MOTRICITÉ »

Destiné aux parents et à leur enfant âgé de 6 à 18 mois. Cet atelier est proposé dans la continuité de « Je deviens parent » pour mettre en pratique deux des plus importantes étapes du développement de l'enfant.



Le premier mercredi du mois de 10h à 11h



Entrée libre. Programme sur noumea.nc



LES ANIMATIONS

[Entrée libre]

SOIRÉE PARENTS D'ADOS

Pour partager un moment privilégié avec son adolescent autour d'ateliers pratiques.



Jeudi de 18h à 20h

- **31 mars** : atelier culinaire
- **19 mai** : atelier déco nature
- **28 juillet** : atelier bricolage
- **29 septembre** : atelier photo
- **24 novembre** : atelier fabrication de produits ménagers maison
- **Mercredi 7 décembre 2022** : « Spectacle des ados pour leurs parents » : cocktail dînatoire et spectacle.

QUESTIONS D'ADOS

Temps de création et d'expression avec une art thérapeute autour de ses racines culturelles et de sa généalogie.



Mercredi de 16h30 à 18h

- **6 avril** : j'apprends à me connaître
- **1^{er} juin** : j'apprends à communiquer
- **3 août** : j'apprends à connaître l'autre
- **5 octobre** : j'apprends à partager avec les autres

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FAMILLES

Organisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS), une journée de partage, d'échange et de mise en lumière de l'importance des liens familiaux autour d'activités.



Samedi 21 mai



Plus d'infos un mois avant sur noumea.nc

NOUVEAU

PERM'ADOS

Espace d'accueil, d'écoute et de conseil en individuel ou en groupe, ouvert aux ados ou aux parents d'ados.



Lundi de 15h à 17h



LES ANIMATIONS

[Entrée libre]

SAMEDI « TRANSMISSION DES SAVOIRS »

Atelier ludique sur le partage des savoir-faire entre générations.



Samedi de 9h à 11h30

- **12 mars** : art du recyclage
- **11 juin** : art du crochet
- **10 septembre** : art culinaire
- **10 décembre** : art déco

PAROLES DE FAMILLES

Présentation d'une œuvre artistique et échange convivial pour aborder différents événements qui touchent le quotidien des familles.



Mercredi de 18h à 19h30

- **20 avril** : quand plusieurs générations cohabitent sous le même toit
- **15 juin** : quand la famille fait face au handicap ou à la maladie
- **17 août** : quand le numérique s'invite à la maison
- **19 octobre** : quand les enfants quittent le nid familial

NOUVEAU

SAMEDIS CONTÉS

Rendez-vous avec l'imaginaire grâce à une sélection d'histoires, à partir de différents supports. Ces histoires sont racontées, chantées, chuchotées, animées... Ces animations favorisent les interactions avec l'adulte, le développement du langage, du vocabulaire et de l'imaginaire. À partir de 4 ans.



Samedi de 9h30 à 11h

- **9 avril**
- **14 mai**
- **13 août**
- **8 octobre**



LES ANIMATIONS

[Entrée libre]

SAMEDI DÉCOUVERTES

Journées festives thématiques avec des ateliers et des animations pour toute la famille.



Dernier samedi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h

- **26 mars** : fête de l'eau en famille
- **30 avril** : les arts en famille
- **21 mai** : journée internationale des familles
- **25 juin** : cuisine en famille
- **30 juillet** : challenge générationnel au féminin
- **27 août** : prendre soin de soi en famille
- **29 octobre** : jeu de piste géant dans le quartier
- **26 novembre** : faire soi-même en famille

D'autres animations et ateliers sont organisés tout au long de l'année. Programme détaillé disponible sur place ou sur noumea.nc



MAISON DE LA FAMILLE, PÔLE DE SERVICES PUBLICS

7, rue Eugène-Levesque
Rivière-Salée
Tél. : 46 63 71
E-mail : maisondelafamille@ville-noumea.nc
Site web : noumea.nc/mdf

Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
le samedi de 9h à 12h,
le dernier samedi du mois
de 9h à 12h et de 13h à 16h.

ATELIER « ENFANTS-PARENTS »

Dédié aux enfants âgés de 4 à 7 ans accompagnés d'un parent (père, mère, grands-parents, tante, oncle...). Ces ateliers visent à répondre aux besoins de bouger, de découvrir, d'expérimenter et d'apprendre du jeune enfant.



Pendant les vacances scolaires, le jeudi de 9h30 à 11h30



Programme sur noumea.nc

LES ESPACES MUNICIPAUX

POUR LES 6-16 ANS SCOLARISÉS

Des activités de loisirs gratuites sont proposées les mercredis et après l'école dans les espaces municipaux.



Renseignements et inscription (obligatoire et assortie d'une autorisation parentale) auprès des espaces municipaux.



ACTIVITÉS POUR TOUS

Des activités diverses sont consacrées à des initiations culturelles, artistiques, des ateliers numériques, des ateliers recyclage, zéro déchet, etc.

- **Accès libre :** durant les horaires d'ouverture des espaces municipaux, le public a accès à des jeux de société, du tennis de table, du babyfoot, et il peut participer à des temps d'échanges et de discussions libres.

Il peut également se rendre dans les espaces publics numériques (sous réserve d'un accord parental pour les mineurs).

- **Des événements interquartiers** sont également proposés: Nouméa Plage, festival des cultures urbaines, carnaval, Journée des droits de l'enfant, etc.



Renseignements au service Vie de la cité et dans les espaces municipaux.
Tél. : 27 07 02

ACCÈS AU NUMÉRIQUE ET À INTERNET

Des espaces publics numériques sont ouverts à tous dans les différents quartiers de Nouméa.

Ateliers en accès libre, avec accompagnement possible de l'animateur (atelier à la demande)

- Découverte et initiation : informatique, bureautique, tablettes et applications mobiles.
- Création loisirs multimédias : création graphique, montage vidéo et techniques audiovisuelles, musique assistée par ordinateur, jeux.

Où ?

- Dans les espaces municipaux de Rivière-Salée, Tindu, Montravel, Vallée-du-Tir, Magenta et Tuband.
- Dans les médiathèques municipales de Rivière-Salée et de la Presqu'île de Ducos.
- Dans le Proxibus qui propose, du lundi au jeudi de 15h30 à 17h, un espace public numérique mobile (les jeunes de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte) : le lundi à Kaméré, le mardi à Magenta, le mercredi à Petite Normandie et le jeudi au 6^e Km.



LES MÉDIATHÈQUES

Médiathèque municipale de la Presqu'île

10 000 documents à consulter sur place ou à emprunter : livres (romans, bandes dessinées, etc.), magazines, DVD (films pour toute la famille) et CD (musiques locales, actuelles et jeunesse).

Cette médiathèque est particulièrement destinée au public jeune (enfants, adolescents et jeunes adultes), avec deux thématiques majeures : les cultures urbaines et le Pacifique. Des animations gratuites, sans ou sur inscription, sont proposées plusieurs fois par semaine à partir du mois d'avril.



Ouvert les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 17h30, le samedi de 9h à 12h30
3, rue Marcel-Pétron, Kaméré
Tél. : 25 19 33

Une carte d'abonné unique est valable pour les deux médiathèques municipales. Elle est délivrée gratuitement sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Programme des animations jeunesse sur noumea.nc ou sur la page Facebook : [Nouméa ma ville](#)

Pour consulter le kiosque en ligne, les abonnés sont invités à se connecter sur le portail : webmediatheques.noumea.nc.

Médiathèque municipale de Rivière-Salée

40 000 ouvrages, CD, DVD et revues à consulter sur place ou à emprunter. Des animations gratuites, sans ou sur inscription, sont proposées plusieurs fois par semaine à partir du mois d'avril.



Ouvert le mardi et le vendredi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 10h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
4, rue Raphaël-Ménard,
CC de Rivière-Salée
Tél. : 41 54 02

STRUCTURES CULTURELLES, ARTISTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Après l'école, les jeunes Nouméens n'ont que l'embarras du choix dans le domaine des activités culturelles et artistiques.

Les maisons de musique

Des salles destinées aux groupes de musique dans les différents quartiers de Nouméa proposent des créneaux de répétition tout au long de l'année.

 **Renseignements auprès du dispositif musique au centre d'Art ou auprès des animateurs dans les maisons de musique, entre 18h et 22h**
Tél. : 25 07 50

Musée de la Ville

Un « guide d'exploration » du musée est à la disposition des 7-12 ans.

 **Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h**
Fermé le dimanche et les jours fériés
Place des Cocotiers, à l'angle de l'avenue du Maréchal-Foch et de la rue Jean-Jaurès
Tél. : 26 28 05
musees.noumea.nc

Maison Higginson

Lieu d'expositions dans un bâtiment historique, ouvert du mercredi au samedi de 12h à 17h30 lors des expositions.

 **5-7, rue de Sébastopol, Centre-ville**
Tél. : 24 84 17 ou 23 26 50

Musée de la Seconde Guerre mondiale

Des tablettes numériques avec une application « Mésoaventures de guerre » sont mises gratuitement à la disposition du jeune public.

 **Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h**
Fermé le dimanche et les jours fériés
14, avenue Paul-Doumer (en face de l'entrée de l'hôpital)
Tél. : 27 48 70
musees.noumea.nc

Maison Célières - Foyer des Calédoniens

L'entrée et la visite des lieux sont libres et gratuites.

Des visites guidées payantes sont proposées par l'Association Témoignage d'un Passé (ATUP).

 **Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h et le samedi de 8h30 à 11h30**
21, route du Port-Despointes Faubourg-Blanchot
Tél. : 77 83 73

La Maison de la biodiversité

Située au cœur du parc urbain de Sainte-Marie, la Maison de la biodiversité est dédiée à la sensibilisation du public à l'environnement, à la découverte et au respect des écosystèmes. Elle propose ateliers, animations et espace de détente pour toute la famille.

Tous les mercredis, de 15h à 16h, profitez d'un atelier pédagogique à la découverte des espèces et des milieux naturels. Le premier mercredi du mois est dédié à l'ornithologie et animé par la Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO) ; l'atelier du deuxième mercredi du mois traite de l'évolution des espèces et est animé par le Centre d'Initiation à l'Environnement (CIE NC) ; le troisième mercredi place à la science du sol avec Animasciences et le dernier mercredi du mois est consacré aux milieux et espèces d'eau douce avec Vies d'Ô douce.



Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 17h et le week-end de 9h à 12h et de 13h à 17h
Entrée gratuite
Tel. : 45 32 43



Les Ateliers du Faubourg

Durant l'année et à chaque période de vacances scolaires, des activités et des stages d'arts vivants, d'arts visuels et de musique sont organisés par des intervenants artistiques aux Ateliers du Faubourg.



**1, rue de Soissons
 Faubourg-Blanchot**
Renseignements au 25 07 50
ou sur la page des Ateliers
du Faubourg sur noumea.nc
Journées portes-ouvertes
les 16 et 19 février
de 14h30 à 18h

Le Rex Nouméa

Espace socioculturel municipal géré par l'Adamic, il propose de nombreuses activités (danse, théâtre, vidéo, multimédia, etc.) à partir de 12 ans. Les activités sont gratuites pour les adhérents (coût annuel de l'adhésion : 1 000 F).

Il gère également le dispositif « Chèque Culture » qui permet aux 12-26 ans de bénéficier de 4 places de sortie culturelle par an, selon certains critères (voir sur cheque-culture.nc).



Ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h, les mercredi et samedi de 11h à 19h, et durant les vacances scolaires du mardi au samedi de 10h à 18h
27, avenue de la Victoire
Tél. : 28 26 29

lerex-noumea.nc

Facebook : [Le Rex Nouméa](#)

SPORT ET LOISIRS DE PLEIN AIR

Initiation à diverses pratiques sportives dans les structures municipales : parcs de jeux, apprentissage de la natation dans les piscines municipales...

SPORT ACTION

Sport Action est un programme sportif ludique, gratuit et accessible à tous à partir de 8 ans, dans tous les quartiers de Nouméa, de mi-février à fin novembre.

Initié par la Ville de Nouméa, ce dispositif s'inscrit dans une démarche éducative de découverte afin d'encourager vos enfants à apprendre, s'enrichir et partager.

Les inscriptions se font auprès des éducateurs sportifs.

Pour participer aux activités des différents volets du programme, il faut obligatoirement être inscrit à Sport Action Hebdo. Certaines activités sont ouvertes à tous et aux familles. Les activités sportives sont encadrées et dispensées par une équipe diplômée.

Le guide Sport Action est disponible auprès du service municipal des sports de la Ville de Nouméa.



LOISIRS DE PROXIMITÉ

Le skatepark Fabrice-Harbulot de Sainte-Marie

Un circuit de pumptrack fixe de 185 mètres est notamment à la disposition des amateurs de glisse (VTT, trottinette, skateboard, etc.).

En libre accès du lundi au dimanche, de 9h à 11h30 et de 13h à 18h d'avril à septembre, de 9h à 11h30 et de 14h à 19h d'octobre à mars.

Le skatepark de Tina

L'accès au skatepark est interdit aux enfants âgés de moins de 8 ans, sauf dans le cadre d'activités encadrées par un moniteur diplômé.

Ouvert au public du lundi au dimanche, de 8h à 18h d'avril à septembre, de 8h à 19h d'octobre à mars.



Workout

Des agrès sportifs de plein air sont à disposition sur la promenade Pierre-Vernier, au parc urbain de Sainte-Marie, à Rivière-Salée, à Tindu, au 6^e Km, sur la plaine de Sainte-Marie (le long de la piste cyclable), à la Vallée-du-Tir (complexe sportif Maurice-Sotirio), à Motor Pool (à côté du complexe sportif Pierre-Goyette), au Faubourg-Blanchot, à Normandie, à la plage de Magenta, sur la plaine de jeux de Ouémo et à Logi-coop (à côté du parc de jeux Suzette-Tessier).

LES PARCS

Le parc Georges-Brunelet

Au Receiving, ouvert de 7h à 18h du 1^{er} avril au 31 octobre, de 7h à 19h du 1^{er} novembre au 31 mars.

Le parc de Rivière-Salée

Ouvert de 8h à 18h du 1^{er} avril au 31 octobre, de 8h à 19h du 1^{er} novembre au 31 mars.

Le parc urbain de Sainte-Marie

Workout, aires de jeux, table de teq-ball, dispositif pour slackline, passerelle vers la mangrove de Ouémo...

Les parcs de jeux

31 parcs de jeux sont implantés dans les différents quartiers de la ville. Plusieurs parcs sont équipés de structures de jeux accessibles aux enfants à mobilité réduite.

Ouvert de 8h à 18h du 1^{er} avril au 31 octobre, de 8h à 19h du 1^{er} novembre au 31 mars.

LES PISCINES

Le centre aquatique de Nouméa

Nage libre, toboggan, pentagliss, vague statique, espace ludique, etc. Cours collectifs et cours de bébés nageurs.



Tarifs : 450 F/adulte et plus de 14 ans, 300 F/enfant de moins de 14 ans, plus de 60 ans, titulaire Rex pass et étudiant UNC et gratuit pour les personnes en situation de handicap et les enfants de moins de 3 ans.

Abonnement annuel :

18 000 F (étudiant UNC, titulaire Rex pass : 12 000 F)

Abonnement mensuel :

4 000 F (étudiant UNC, titulaire Rex pass : 3 000 F)

En complément du tarif d'entrée : session toboggan ½ journée : 600 F, session vague statique de 30 min : 800 F



Horaires d'ouverture sur noumea.nc

(fermeture annuelle : du 27 juin au 31 juillet)

**14, rue de Prony
Magenta
Tél. : 27 86 34**

La piscine Henri-Daly de Rivière-Salée



Tarifs : 450 F/adulte et plus de 14 ans, 300 F/enfant de moins de 14 ans, plus de 60 ans, titulaire Rex pass et étudiant UNC et gratuit pour les personnes en situation de handicap et les enfants de moins de 3 ans.

Abonnement annuel :
18 000 F (étudiant UNC,
titulaire Rex pass : 12 000 F)

Abonnement mensuel :
4 000 F (étudiant UNC,
titulaire Rex pass : 3 000 F)



**46, avenue Bonaparte,
Rivière-Salée**
fermeture annuelle du 27 juin
au 31 juillet



La piscine Jacques-Mouren du Ouen Toro

Nage libre, cours collectifs, cours individuels et cours de bébés nageurs.



Tarifs : 450 F/adulte et plus de 14 ans, 300 F/enfant de moins de 14 ans, plus de 60 ans, titulaire Rex pass et étudiant UNC et gratuit pour les personnes en situation de handicap et les enfants de moins de 3 ans.

Abonnement annuel :
18 000 F (étudiant UNC,
titulaire Rex pass : 12 000 F)

Abonnement mensuel :
4 000 F (étudiant UNC,
titulaire Rex pass : 3 000 F)



Horaires d'ouverture
sur noumea.nc
(fermeture annuelle :
du 1^{er} août au 4 septembre)
144, promenade
Roger-Laroque

L'AIDE AUX VACANCES

L'aide aux vacances de la Ville de Nouméa est destinée aux jeunes âgés de 3 à 15 ans.

Elle est distribuée sous forme de subvention aux centres de vacances et de loisirs, agréés par la province Sud, et ayant répondu à l'appel à projets lancé par la Ville. Cette aide permet aux centres de vacances et de loisirs d'imaginer, de proposer et de réaliser des projets d'activités à l'attention des enfants et des jeunes, pendant les vacances scolaires.

L'AIDE AUX MERCREDIS LOISIRS

Cette aide est destinée aux jeunes Nouméens âgés de 3 à 12 ans, inscrits dans les espaces municipaux et, en priorité, boursiers.

Elle permet l'accès à des centres de loisirs les mercredis après-midis et les mercredis pédagogiques.

Cette aide est délivrée sous forme de bons trimestriels. Une participation de 1 500 F, par enfant et par période scolaire, sera simplement demandée aux familles.





ÉVÉNEMENTS ET SORTIES

ÉVÉNEMENTS RÉGULIERS

Dimanche en mode doux

Chaque deuxième dimanche du mois, place des Cocotiers, les voies sont réservées aux vélos, trottinettes, rollers, etc.

Écran géant

Cinq vendredis dans l'année, à 19h, de fin mars à octobre, un concert, une pièce de théâtre ou un opéra est diffusé gratuitement en plein air, sur écran géant, place des Cocotiers.

Live au parc

Le deuxième dimanche du mois, un concert gratuit est proposé sur le deck du parc urbain de Sainte-Marie, à 17h l'été et à 16h durant la saison fraîche.

Concerts dans les espaces municipaux

De mars à décembre, des concerts sont organisés dans les quartiers de Nouméa.

L'occasion pour des groupes débutants ou confirmés de se faire connaître du public.



Renseignements une semaine avant sur noumea.nc ou sur la page Facebook: [Nouméa ma ville](#)

Et si on partageait ?

La médiathèque municipale de Rivière-Salée organise, un jeudi par mois, l'animation « Et si on partageait ? » destinée au public en situation de handicap, avec des lectures et des spectacles.



Renseignements au 41 54 02

Le centre d'Art et les deux médiathèques municipales proposent, tout au long de l'année, des spectacles jeune public ou tout public.



Agenda des événements et des spectacles sur noumea.nc ou sur la page Facebook [Nouméa ma ville](#)



RENDEZ-VOUS FESTIFS

Faites du sport

Pour faire découvrir au public toutes les disciplines qu'il est possible de pratiquer à Nouméa, la Ville et ses partenaires associatifs organisent une journée 100% sport, le samedi 27 février de 9h à 15h.

Festival de cinémas du monde

Le centre d'Art et les quartiers proposent, au mois de juillet, des films pour réfléchir au monde qui nous entoure, mais aussi pour rire. Car l'humour est le thème de cette année ! À destination des jeunes (12-26 ans) et de leur famille.

Festival des cultures urbaines

Huit jours consacrés à la culture urbaine sous toutes ses formes, au skatepark de Sainte-Marie, pendant les vacances scolaires : sport, culture, manifestations artistiques, agriculture urbaine, etc.

Navettes gratuites au départ des espaces municipaux.

Fête de la Musique

Chaque année, Nouméa fête la musique dans différents lieux de la ville.

Anniversaire de Nouméa

Des festivités seront organisées dans le courant de l'année.

Retraite aux flambeaux

Une retraite aux flambeaux est organisée le 13 juillet, le long de la baie de Sainte-Marie. Elle sera suivie par un grand feu d'artifice.

Carnaval

Cette année se déroulera la 35^e édition du carnaval. Les espaces municipaux de la Ville proposent des ateliers de danses et de confections de costumes de juillet à septembre.

Journée extra-ordinaire

S'appuyant sur la Journée mondiale du handicap et en partenariat avec des associations, le CCAS de Nouméa organise la Journée extra-ordinaire, avec de nombreuses activités pour les enfants et les adultes porteurs de handicap, ainsi que pour les personnes valides.

Ce moment convivial de partage permet de mettre en valeur les facultés d'expression et de créativité des personnes extraordinaires et de faire changer le regard porté sur le handicap.



Mercredi 26 octobre
place de la Marne



Renseignements auprès
du CCAS, par téléphone au
27 07 86 ou sur [noumea.nc/](http://noumea.nc/journeeextraordinaire)
[journeeextraordinaire](http://noumea.nc/journeeextraordinaire)

Régate des touques

Événement à la fois festif et sportif, sur un plan d'eau de la ville.

Le festival « La Première Séance »

Le festival de cinéma des plus jeunes, au Rex Nouméa ! Du 4 au 7 octobre pour les écoles maternelles et primaires et du 7 au 15 octobre pour le grand public.



Renseignements sur
lapremiereseance.nc

Chante ma ville

Un concours de chant ouvert à tous à partir de 8 ans : reprise ou composition, avec ou sans instruments, seul ou en groupe.



Renseignements dans
les espaces municipaux
Tél. : 27 07 02

Nouméa fête ses quartiers

Du kiosque à musique à la place de la Marne, cette fête rassemble tous les quartiers de la ville et vise à renforcer les liens entre les habitants et les associations. Cette journée d'animations gratuites, ouverte à tous, valorise les savoir-faire des habitants et permet de se rencontrer, de partager, de se divertir et de faire la fête !

Journée des droits de l'enfant

Chaque année, la Ville de Nouméa célèbre la Journée des droits de l'enfant, l'occasion de faire connaître la Convention internationale des droits de l'enfant.

Elle propose, en partenariat avec de nombreuses associations, des activités ludiques et pédagogiques.



Mercredi 16 novembre
au parc Georges-Brunelet
du Receiving



Renseignements un mois
avant sur noumea.nc

Semaine européenne de réduction des déchets (SERD)

La Ville de Nouméa participe à la SERD en organisant des formations au compostage et divers ateliers environnementaux pour les parents et des animations pour les enfants, dans le courant du mois de novembre.



Plus d'infos sur la
programmation un mois
avant sur noumea.nc



NOUMÉA FÉRIE ET LA FÊTE DE LA LUMIÈRE

Décembre est marqué par de nombreuses festivités autour de Noël : Nouméa Féerie (spectacles à partir du 1^{er} décembre, envoi des lettres au père Noël le 23 décembre, arrivée du père Noël le 24 décembre) et la fête de la Lumière à partir de mi-décembre.



Renseignements fin novembre sur noumea.nc ou sur la page Facebook : [Nouméa ma ville](#)

Noël des enfants

Au mois de décembre, un après-midi récréatif est organisé pour les enfants des espaces municipaux et les enfants du personnel de la Ville.

Attention, le programme est susceptible de changer en fonction des conditions météorologiques ou des restrictions sanitaires éventuelles.



Renseignements sur noumea.nc ou sur la page Facebook : [Nouméa ma ville](#)

Un été à Nouméa

Pendant l'été, la ville propose de nombreuses animations socioéducatives, sportives, culturelles et de loisirs, gratuites et ouvertes à tous.



**Renseignements auprès du service Vie de la cité
Tél. : 27 07 02**



NUMÉROS UTILES

URGENCES

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17 ou 10 22

PC SECOURS EN MER : 16

SAMU : 15

LES INSTITUTIONS

Mairie de Nouméa - Tél. : 27 31 15

Caisse des écoles de Nouméa

Tél. : 27 07 85

Annexe République (culture et sport)

Tél. : 23 25 50

Direction de l'éducation de la province

Sud - Tél. : 20 49 00

Service municipal vie éducative

Tél. : 23 65 81

Service municipal vie des quartiers

Tél. : 27 07 02

POUR LES PETITS ET LES FAMILLES

Maison de la famille

Tél. : 46 63 71 ou 46 63 82

Crèche municipale Le Caillou blanc

Tél. : 28 80 28

Service de protection de l'enfance

de la province Sud - Tél. : 20 45 10

DÉCOUVERTE

Rex Nouméa - Tél. : 28 26 29

Maison de la biodiversité - Tél. : 45 32 43

PISCINES

Centre aquatique de Nouméa

Tél. : 27 86 34

Piscine municipale Jacques-Mouren

du Ouen-Toro - Tél. : 26 18 43

Piscine municipale Henri-Daly

de Rivière-Salée - Tél. : 41 99 45

ESPACES CULTURELS

Centre d'Art et théâtre de Poche

Tél. : 25 07 50

Maison Higginson - Tél. : 24 84 17

Maison Célières - Foyer des

Calédoniens - Tél. : 23 67 61 ou 77 83 73

Médiathèque municipale

de Rivière-Salée - Tél. : 41 54 02

Médiathèque municipale

de la Presqu'île - Tél. : 25 19 33

Musée de la Ville - Tél. : 26 28 05

Musée de la Seconde Guerre mondiale

Tél. : 27 48 70

ESPACES MUNICIPAUX

Vallée-du-Tir - Tél. : 28 97 51

Tindu - Tél. : 28 97 49

Magenta - Tél. : 28 97 61

Rivière-Salée - Tél. : 44 57 28

Tuband - Tél. : 28 52 82

Montravel - Tél. : 28 32 54



Ville de
NOUMÉA